

RSA : La Seine-Saint-Denis va mettre la main à la poche dès 2022

Article rédigé par *fdesouche.com*, le 22 septembre 2021

Source [fdesouche.com] Le département de Seine-Saint-Denis, en proie à des difficultés financières en raison du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA), s'apprête à bénéficier dès 2022 de la "renationalisation" du RSA [...]

[...] Avec près de 90.000 foyers bénéficiaires du RSA, la Seine-Saint-Denis, le département le plus pauvre de France métropolitaine, fait face à une dépense de plus en plus difficilement supportable pour ses finances. En 2020, il a versé 551 millions d'euros au titre de cette allocation – soit plus d'un quart de ses dépenses de fonctionnement -, dont 220 millions restant à sa charge après la compensation de l'État. Depuis 2012, ce reste à charge a augmenté de 120 %, soit davantage que le RSA (+54 %), indique-t-on au conseil départemental.

[...] En contrepartie, le département s'est engagé à doubler les crédits consacrés à l'insertion des allocataires – une compétence qu'il conservera. Aujourd'hui, ceux-ci représentent seulement 5 % de ses dépenses liées au RSA, contre 10 % en moyenne dans les autres départements.

« C'est un accord gagnant-gagnant puisque le département retrouve des marges de manœuvre financière et qu'il réinvestit sur une politique prioritaire pour lui et pour l'État », explique-t-on à Matignon.

Le RSA a déjà été recentralisé à Mayotte et en Guyane en 2019, ainsi qu'à La Réunion en 2022. [...]

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)